

LE SYNDICALISME AGRICOLE DANS LA LOIRE

DEPUIS 1945

La Loire agricole se caractérise par la prépondérance de la petite exploitation familiale en milieu naturel difficile, ce qui explique la prépondérance des productions animales, lait et viande surtout, dans le revenu. Elle se caractérise aussi par la force de la tradition catholique, qui joue d'abord en faveur du conservatisme populaire, par l'intermédiaire des responsables formés avant la guerre, puis en faveur des courants progressifs par l'intermédiaire des militants passés par la J.A.C. au lendemain de la guerre. Tout cela explique l'importance prise aujourd'hui par les courants «avancés» du syndicalisme agricole. Sa tendance fidèle aux idées du premier C.N.J.A. contrôle la F.D.S.E.A. depuis 1966 et doit partager le pouvoir avec les paysans-travailleurs depuis 1972. Nous n'insisterons pas ici sur l'idéologie des différents courants, très proche de ce qu'elle est sur le plan national et que les textes en annexes permettent de retrouver, ni sur les actions entreprises par chacune des tendances quand elle domine, car chacune se comporte en fonction des idées qui l'inspirent.

I — Agriculture et agriculteurs de la Loire

Le type dominant est la petite exploitation de montagne et de demi-montagne (monts du Forez et de la Madeleine à l'Ouest; monts du Pilat, du Lyonnais et du Beaujolais à l'Est; et en partie plateau de Neulise). Les exploitations sont plus grandes dans la plaine du Forez, plus céréalière, et dans la plaine de Roanne, qui se consacre à l'embouche. Au Recensement Général de l'Agriculture de 1970, on compte encore 18.720 exploitations, bien que leur nombre ait diminué en moyenne de 3 % depuis 1955. On compte 25,4 % d'exploitations de moins de 5 ha et 2,6 % d'exploitations entre 5 et 10 ha, qui couvrent respectivement 4 % et 10,6 % de la S.A.V. Ce sont le plus souvent des exploitations à double activité et des exploitations-retraite. On compte 30,8 % d'exploitations entre 10 et 20 ha et 20,3 % d'exploitations entre 20 et 50 ha qui couvrent respectivement 30,4 et 41 % de la S.A.V. Les exploitations de plus de 50 ha sont 2,9 % en nombre et couvrent 14 % de la surface. La faible surface des exploitations et les conditions naturelles difficiles expliquent que le département de la

Loire soit au 80e rang des départements français pour le revenu agricole par exploitation. La situation se dégrade à cause de la prépondérance des productions animales dans le revenu, dont le prix de vente continue à se détériorer, particulièrement depuis 1973. En 1978, le revenu agricole de la Loire a diminué de 5,3 % en francs constants, au lieu de 1,2 % dans l'ensemble du pays.

La structure par âges des chefs d'exploitation témoigne d'une relative jeunesse par rapport à la moyenne nationale. On compte, en 1970, moins de 10 % d'exploitants de moins de 35 ans, mais 38 % entre 35 et 49 ans, 35 % entre 50 et 64 ans, contre 16,7 % de plus de 65 ans. Les exploitants nés entre 1920 et 1935, qui se sont formés à l'époque où la J.A.C. d'après la guerre et le C.D.J.A. à ses débuts ont eu un grand rayonnement, forment la catégorie la plus nombreuse. Cela explique que cette génération continue à jouer un rôle dominant.

Autant que par les conditions socio-économiques, le syndicalisme agricole de la Loire est façonné par la tendance politique et religieuse dominante. Or, les campagnes de la Loire sont des pays de chrétienté. L'influence de l'Église s'exerce d'abord dans un sens conservateur, grâce à la forte implantation des organismes du Sud-Est. A la veille de la guerre, les « ducs et les marquis » qui en constituent les cadres, vont être remplacés par les « jeunes turcs », jeunes agriculteurs formés par la J.A.C., qui est alors mieux implantée dans les plaines, plus riches, que dans la montagne. Ils diffuseront dans un esprit paternaliste les techniques nouvelles et les idées sociales que leur ont inculquées les « abbés démocrates » et ils ne remettent pas en cause le système économique. Pendant et après la guerre, l'emprise religieuse dans la montagne surpeuplée va favoriser l'implantation de la deuxième génération de la J.A.C., qui touche cette fois les jeunes en surnombre sur la petite exploitation familiale. Ils ont conscience d'avoir été « ratatinés sur le plan humain », selon l'expression de l'un d'eux. Ils sont partisans de « réformes de structures », selon la formule chère au premier C.N.J.A., dont ils épousent et soutiennent les thèses. Nombreux sont les militants jacistes de la Loire à avoir exercé des responsabilités nationales, comme André Vial, originaire de Saint-Jean-la-Vêtre dans les monts du Forez, qui fut secrétaire général de la J.A.C. de 1950 à 1953, puis président de l'Action Catholique de la Jeunesse de France (A.C.J.F.) jusqu'à la crise de 1962. Le fait que la plupart des responsables agricoles de la Loire, au moins jusqu'en 1972, aient été des anciens de la J.A.C., ne doit pas faire oublier que les militants ne furent jamais très nombreux : une quinzaine par secteur pendant les belles années de 1945 à 1955.

Si on ajoute la forte vitalité des cours post-scolaires agricoles entre 1954 et 1965, on comprend que le syndicalisme ait des racines populaires. Beaucoup de responsables sont issus d'exploitations peu favorisées, mais ils vont se heurter à la masse qui reste attachée à la tradition (1).

II — Les différents courants du syndicalisme agricole dans la Loire

Successivement vont apparaître le courant issu des «Jeunes Turcs» des années 1930 et qui s'identifie à la majorité de la F.N.S.E.A.; le courant issu du C.D.J.A. et qui reste, ici, assez fidèle à ses origines; le courant des paysans-travailleurs.

1^o — Le courant modéré

Il est dominé par la personnalité de Pierre Collét, exploitant à Pouilly-les-Nonains, près de Roanne, qui va progressivement porter à une centaine d'hectares le domaine d'embouche, qui lui vient de sa femme. Formé avant la guerre par la J.A.C., responsable d'organisations du Sud-Est, il est syndic cantonal de la Corporation paysanne sous le régime de Vichy. Après la Libération, il devient président de la F.D.S.E.A. de la Loire en 1945 et président de la Chambre d'Agriculture, dès sa réorganisation en 1951. Son principal soutien sur le plan local est Louis Mercier, le neveu du poète des «Petites Géorgiques», originaire comme lui de Coutouvre, village situé à dix kilomètres à l'Est de Roanne et dont il est maire. Plus indépendant, apparaît François Petit, exploitant à Saint-Nizier-sous-Charlieu, qui a une formation d'ingénieur agronome et qui joue un grand rôle dans la mise en place des organismes départementaux à la Libération. Il est décédé prématurément en 1965.

Pierre Collet utilise ses responsabilités départementales comme tremplin à ses ambitions nationales. Avec Nové-Josserand du Rhône et Albert Genin de l'Isère, il contribue à la mise en place de la F.N.S.E.A., dont il est trésorier en 1966. Il succède à René Blondelle, à la mort de celui-ci en 1971, à la présidence de l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture. S'il a été choisi par les céréaliers, qui entendent conserver le contrôle de la Chambre Consulaire, face à la poussée des exploitants issus de la paysannerie dans la France de l'Ouest et du Sud de la Loire, c'est qu'ils font confiance à cet agriculteur du Massif Central, qui, avec l'embouche, pratique une agriculture de type capitaliste et qui, comme eux, sait ne rien dire qui puisse faire croire au plus petit des paysans qu'il ne défend pas ses intérêts. Mais il va se trouver en porte à faux par rapport aux jeunes issus du C.D.J.A. qui, peu à peu, prennent le contrôle des organismes agricoles de son département. Dès 1964, il renonce à la présidence de la F.D.S.E.A. et en 1974, il doit abandonner la présidence de la Chambre d'Agriculture de la Loire, ce qui le prive de ses mandats nationaux. Il essaye alors de faire une carrière politique. Il est conseiller en matière agricole pour l'U.N.R. puis le R.P.R. jusqu'à sa mort en 1978 et maire de son village, il se présente sans succès aux élections sénatoriales de la Loire en 1977.

A la suite de sa rupture avec la majorité de la F.D.S.E.A. en 1966, il adhère à la Fédération Française de l'Agriculture. Si ses amis détiennent les quatre

sièges du collège des exploitants de l'arrondissement de Roanne jusqu'au renouvellement de 1979 du Conseil d'Administration de la Chambre d'Agriculture, il ne peut pas se constituer de listes dans les autres arrondissements. En effet, sa tendance se heurte à des syndicats autonomes franchement réactionnaires, comme le Syndicat des Libertés Paysannes qui obtient 42,2 % des voix en 1967 dans l'arrondissement de Montbrison (2), et la Fédération de la Propriété Agricole, fondée par un fonctionnaire des Finances, retraité à Coutouvre, qui obtient 20,8 % des voix dans l'arrondissement de Roanne en 1974. En 1979, la liste commune F.F.A.-Propriété Agricole obtient 20 % des voix dans l'arrondissement de Roanne où une autre liste conservatrice obtient 16,5 %, 30 % dans celui de Montbrison et autant dans celui de Saint-Étienne. Lorsque l'on sait que les élections à la Chambre d'Agriculture, où tous les exploitants sont électeurs, avantagent plus les traditionnalistes que les élections à la F.D.S.E.A. qui se font par cooptation entre militants, on voit que la majorité des agriculteurs a fini par suivre les responsables issus du C.D.J.A. qui dominent le syndicalisme départemental depuis 1966, mais qu'une forte minorité conserve des sympathies pour les nostalgiques du dorgerisme (3).

2^o — *Le courant issu du premier C.N.J.A.*

Le C.D.J.A. de la Loire fut très influent à l'origine, plus peut-être par la personnalité de ses responsables que par le nombre de ses adhérents. Ceux-ci sont des fils d'agriculteurs de la montagne, qui ont eu vingt ans pendant la guerre et qui, pour la plupart, ont été des responsables de la J.A.C. Ils se trouvent à la tête d'exploitations, le plus souvent fort petites, lorsque le C.N.J.A. s'organise. Ils soutiennent sur le plan national leur voisin, Michel Debatisse, quand il en est élu président en 1957, face à Jacques Ferté, qui représente le département de l'Aisne. Ils en partagent les idées lorsqu'il soutient « la politique des structures », face à la majorité de la F.N.S.E.A., fidèle à « la politique des prix ».

Les principaux leaders de cette tendance sont Robert Duclos, président de la Chambre d'Agriculture depuis 1974, qui travaille alors avec son père la plus grande exploitation — elle a 30 hectares — de Marcoux, commune de la côte du Forez, au Sud de Boën-sur-Lignon; Claudius Piot, qui fut président de la F.D.S.E.A. de 1966 à 1975, né dans une famille nombreuse de Saint-Galmier, qui commence sur la petite exploitation de ses beaux-parents dans les monts de la Madeleine, avant de louer avec son frère une ferme de 50 hectares à Saint-Symphorien-de-Lay. Auprès d'eux, on trouve Jean Damon qui exploite 10 hectares dans les monts du Forez et qui est aujourd'hui directeur de « Paysans de la Loire »; Marius Bartholin, qui exploite 15 hectares dans le Sud des monts de la Madeleine et qui se tourne rapidement vers des responsabilités locales — jeune maire de Saint-Martin-la-Sauveté jusqu'en 1966, puis président de la C.U.M.A.

d'ensilage des monts du Forez aujourd'hui; Marcel Thiollière enfin, qui exploite 20 ha dans les monts du Pilat, qui n'a pas de mandat syndical, mais qui est successivement président de la Mutualité Sociale Agricole et du Crédit Agricole de la Loire.

Certes, on trouve parmi eux aujourd'hui des nuances, entre ceux qui se détachent difficilement de leurs liens d'amitié pour Michel Debatisse et ceux qui, comme Claudius Piot, affichent, sans s'y référer, dans les éditoriaux de «Paysans de la Loire», des positions très proches du programme agricole du Parti Socialiste. Mais ils restent fidèles au programme du premier C.N.J.A. qu'ils adaptent aux circonstances nouvelles, et ils défendent les conquêtes partielles obtenues dans les lois d'orientation de 1960 et 1962. Ils sont conscients que la promotion collective dont ils ont bénéficié a rendu possible leur réussite professionnelle. Leur souci est de ne pas se couper de la masse, qui est restée en-deça du seuil de développement et qui reste attachée aux idées anciennes sur l'organisation de l'agriculture. Ce souci s'exprime dans la pratique syndicale par un effort de formation dans le cadre du Service d'Utilité et d'Aide au Développement (S.U.A.D.), dont Claudius Piot a pris la présidence en 1975 et par la défense des productions animales. Il se marque plus prosaïquement, dans la pratique quotidienne, par la volonté d'associer leurs voisins au progrès technique, en leur faisant essayer une machine et en créant des C.U.M.A. Leur position envers les paysans-travailleurs est révélatrice. Ils reconnaissent que la mise en cause qu'ils font de la politique du gouvernement et des structures économiques est fondée, mais ils soutiennent en même temps le rôle personnel de l'exploitant en tant que chef d'entreprise. C'est pourquoi ils sont attachés à l'ensemble des associations qui encadrent l'agriculteur, qu'ils ont bien souvent contribué à mettre en place. Autant ils ont poussé la collaboration avec les paysans-travailleurs à partir de 1972, autant ils se sont opposés énergiquement à eux quand ceux-ci ont présenté leur propre liste en 1975 aux conseils d'administration de la Fédération de la Loire des Producteurs de Lait et de la F.D.S.E.A. A ce sujet, Claudius Piot écrit dans «Le Pays Roannais» du 21.2.1975, «beaucoup de responsables et de militants... qui ne peuvent être taxés de «notables» refusent de voir la F.D.S.E.A., dominée par une tendance dont la forme d'action syndicale politisée, de luttes permanentes et de dénigrement systématique des organisations agricoles apparaît comme suicidaire et est rejetée par la grande masse des agriculteurs».

3^o — Les paysans travailleurs

Comme l'Ouest et l'ensemble de la région Rhône-Alpes, la Loire constitue un bastion du mouvement. C'est un maraîcher de Saint-Cyprien, au Sud-Ouest de la plaine du Forez, Antoine Richard, que le mouvement oppose au candidat sortant du C.N.J.A., au congrès de Blois en 1970 (4). Là encore, l'influence des

animateurs recrutés parmi d'anciens étudiants de mai 1968 a été déterminante. Leur influence est passée par le biais de l'Institut de Formation des Cadres Paysans (I.F.O.C.A.P). L'analyse marxiste qui conduit à assimiler l'exploitant à un travailleur exploité et à calculer le prix de vente des produits sur le coût de production a pénétré une proportion non négligeable de militants aînés, à cause de la précarité du revenu dans le département. Elle rallie ceux qui ont du mal à s'en sortir et aussi de bons exploitants qui ne se reconnaissent plus dans les positions de la F.N.S.E.A. Le fief du mouvement est tout naturellement la Fédération laitière, présidée par un personnage haut en couleurs, ancien sergent en Indochine, Marcel Louison, qui exploite une vingtaine d'hectares dans le Nord de la plaine du Forez. Il soutient, en 1972, une grève dure des livraisons de lait à une société privée, l'Essor Laitier, dont le siège est à Balbigny. En 1975, les paysans-travailleurs perdent l'épreuve de force qu'ils ont engagée contre la majorité de la F.D.S.E.A., en présentant leur propre liste à la Fédération Laitière et à la F.D.S.E.A.. Mais ils vont réussir à obtenir la majorité, d'extrême justesse il est vrai, au renouvellement du Conseil d'Administration de la F.D.S.E.A. en 1978. Ils vont durcir leur position, attaquant les organisations agricoles et le Conseil Général de la Loire, dispensateur de subventions, ce qui va élargir le fossé. Mais le mouvement se divise en une tendance modérée, animée par Roger Berne, qui exploite 40 hectares à Saint-Cyr-les-Vignes, au Nord de Saint-Galmier, le Syndicat national des Paysans-travailleurs, et une tendance dure, animée par Marcel Reymond, le Collectif des Paysans-travailleurs. La tendance modérée l'emporte et reprend la collaboration avec les « anciens ». Elle obtient deux sièges au collège des exploitants de la Chambre d'Agriculture en 1979, en faisant liste commune avec les organisations agricoles : ils vont à Pierre Frey dans l'arrondissement de Roanne et à Roger Berne dans l'arrondissement de Montbrison.

III - Les différentes périodes

L'histoire du syndicalisme agricole dans la Loire est rythmée par les luttes d'influence entre les différents courants, particulièrement vives quand les « modernes » disputent la prédominance aux « anciens ». Il y a deux grandes crises : celle de 1964-1966 qui voit le courant issu du C.D.J.A., l'emporter sur la tendance modérée et celle qui commence en 1978 et qui oppose celui-là aux paysans-travailleurs.

1^o - La lutte d'influence entre le courant modéré et le courant issu du C.D.J.A. (1964-1966)

Le premier président des exploitants agricoles, lorsque leur organisation s'est reconstituée en 1945, fut encore un « marquis », le comte De Neufbourg,

gros propriétaire foncier de la plaine du Forez. Pierre Collet prit la présidence de la F.D.S.E.A. l'année suivante. A partir de 1955, la nouvelle génération issue du C.D.J.A. s'implante progressivement dans les syndicats communaux et les organisations agricoles. Lors du renouvellement partiel du conseil d'administration de la F.D.S.E.A. de 1964, Pierre Collet sent que la majorité risque de lui échapper. Il présente pour lui succéder à la présidence, le secrétaire général, Louis Mercier, qui n'est pas élu. Les jeunes ont voté pour un exploitant qui cultive 45 hectares dans la plaine du Forez, Grange, âgé d'une cinquantaine d'années, mais proche de leurs idées. Pour eux, c'est un président de transition. A l'assemblée générale de février 1966, pour le renouvellement complet du Conseil d'Administration, Pierre Collet qui se rend compte qu'il n'est plus maître de la situation, renonce à se présenter. L'atmosphère est très tendue. La scission ne se fait pas seulement sur des critères de surface. Des agriculteurs âgés, sur des exploitations de misère, continuent à soutenir Pierre Collet. Le nouveau conseil d'administration est composé uniquement d'anciens du C.D. J.A. : Claudius Piot est président et Robert Duclos secrétaire général. Il leur faudra plusieurs années pour s'emparer une à une des organisations agricoles : Coopération, Crédit Agricole et, finalement, en 1974, la Chambre d'Agriculture. Le conflit a été âpre, car Pierre Collet tente de donner la prépondérance à la Chambre d'Agriculture. La lutte pour le contrôle de l'hebdomadaire « Paysans de la Loire », constitué en 1945, a été particulièrement sévère. Les actions ont été réparties, au départ, entre les organisations agricoles, mais Pierre Collet tente en vain de les fixer au nom du titulaire du moment. En 1969, les passions sont apaisées. La nouvelle équipe a acquis la confiance des responsables et elle est confirmée à la quasi-unanimité au renouvellement de 1969. Jusqu'en 1972, son action n'est pas contestée et s'exerce en étroite convergence avec la F.N. S.E.A. Localement, elle apporte une attention particulière à la formation; ainsi qu'au problème des structures, pour lequel elle organise des manifestations contre les cumuls.

2^o — La lutte d'influence entre les anciens du premier C.D.J.A. et les paysans-travailleurs (depuis 1972)

Lorsque les paysans-travailleurs commencent à prendre des postes de responsabilité, avec Louison à la Fédération Laitière et Richard au C.D.J.A., la F.D.S.E.A. collabore avec eux, contrairement à ce qui se passe dans les départements voisins, comme le Rhône. Assez vite, les deux courants vont se livrer à une lutte d'influence et l'abcès éclate lors du renouvellement de 1975. En dépit du succès des sortants, qui nomment comme président Joseph Blanc, 35 ans, qui exploite 20 hectares au Sud-Ouest de la plaine du Forez (lait et porcs), et comme secrétaire général, Jean-François Denis, plus âgé, qui exploite 35 hectares près de Feurs, la querelle paralyse le mouvement syndical. Il parvient cependant

à organiser « l'opération paille » dans le Berry et à monter un « coup de main » sur la préfecture, pendant la sécheresse de 1976. La querelle rebondit au renouvellement de 1978. Les paysans-travailleurs devenus majoritaires conservent J. Blanc à la présidence, mais installent M. Reymond comme vice-président et R. Berne comme secrétaire général. La difficile coexistence se lit dans « Paysans de la Loire », où chaque organisation dispose d'une feuille publiée sous sa responsabilité propre. La situation se détend en 1979, quand les modérés prennent le dessus parmi les paysans-travailleurs. Le rassemblement des agriculteurs à leurs côtés en novembre 1979 est un succès. Un compromis sur la question épineuse des relations avec la F.N.S.E.A. est adopté à l'unanimité à l'Assemblée Générale de mars 1980. La F.D.S.E.A. verse la moitié de la cotisation prévue à la F.N.S.E.A. afin de bénéficier des services nationaux, mais verse l'autre moitié à l'interdépartementale des fédérations opposées à la majorité. Elle est ainsi exclue du siège auquel elle pouvait prétendre au Conseil d'Administration de la F.N.S.E.A. mais cette absence est souhaitée et justifiée doctrinairement.

Conclusion

A l'intérieur du syndicalisme agricole national, la Loire constitue une tendance avancée qui, depuis dix ans, se différencie de plus en plus nettement de la majorité. Cependant, la tendance issue du premier C.N.J.A. conserve une forte influence, discutée par les paysans-travailleurs au niveau du syndicalisme, incontestée au niveau de la Chambre d'Agriculture. Le syndicalisme agricole reflète bien la situation des agriculteurs de la Loire, desservie par le faible niveau du revenu des productions animales. La position-charnière qu'occupe le groupe des exploitants quinquagénaires, aujourd'hui le plus nombreux, assure la transition entre les conservateurs de la F.F.A. et de la Propriété Agricole et les plus jeunes, qui se retrouvent dans les analyses des paysans-travailleurs.

Jean-Pierre HOUSSEL

NOTES

- (1) Sur la J.A.C. et les modalités de développement dans le Nord du département de la Loire, voir J.-P. HOUSSEL : *Le Roannais et le Haut-Beaujolais*, thèse d'Etat de géographie, P.U.L., 1979, p. 133-142.
- (2) J.-P. HOUSSEL, «Géographie d'une élection à la Chambre d'Agriculture dans l'arrondissement de Montbrison» in *Revue de Géographie de Lyon*, 1969, n^o 1, p. 75-83.
- (3) Le M.O.D.E.F., mal enraciné, n'obtient des résultats honorables que lorsqu'il n'y a plus de liste d'opposition aux sortants. Il apparaît ainsi comme le rassemblement des mécontents. Ainsi, dans l'arrondissement de Roanne, il obtient 25,4 % des voix en face de la seule liste Collet en 1967; 20,5 % en 1974 quand se présente contre elle une liste Propriété Agricole et 3,80 % seulement en 1979, quand deux listes de droite se présentent contre la liste des organisations agricoles où voisinait un représentant de la tendance Collet, deux représentants de la majorité sortante et un paysan-travailleur.
- (4) Voir Antoine RICHARD, «L'avenir de l'agriculture», in «Témoignages et prospective», *Histoire des Paysans Français*, sous la direction de J.-P. HOUSSEL, Roanne, Éditions Horvath, 1976, p. 523-536.
Antoine RICHARD a quitté la Loire en 1975 pour prendre une exploitation en Aquitaine.

CENTRE PIERRE LÉON
MAISON RHONE-ALPES DES SCIENCES DE L'HOMME
(M.R.A.S.H.)
14, Av. Berthelot - 69363 LYON Cedex 07
Tél. 72.72.64.01